

INTRODUCTION

Jusque vers les années 1780 environ, le peuplement de la vallée laurentienne se limita à un long cordon d'habitations échelonnées le long des rives du fleuve Saint-Laurent ou de quelques rivières affluentes. À certains endroits, le peuplement s'éloigna un peu des rives, comme à regret, en débordant sur un deuxième rang. Certaines seigneurie resserrées autour de Québec connurent un peuplement plus dense et plus large, mais il s'agit d'exceptions que la proximité de la ville et du marché urbain pouvait justifier. Montréal eut un développement périphérique un peu semblable. À l'extérieur de ces deux pôles, la colonisation se limita au schéma fluvial et linéaire.

L'accroissement démographique de la fin du XVIII^e siècle obligea les habitants à pénétrer pais à l'intérieur des terres et à se diriger vers l'arrière des seigneuries. Partout dans la vallée du Saint-Laurent, on assista à la même expansion colonisatrice et à l'encombrement graduel du territoire seigneurial. Sainte-Hénédine naquit dans ce grand mouvement de population. Partis de Sainte-Marie, de Saint-Henri, de Saint-Gervais ou de Sainte-Claire, les colons envahirent le fertile hinterland Chaudière-Etchemin en alignant d'abord leurs habitations le long de la route Sainte-Thérèse que les Taschereau avaient expressément tracée dans ce but.

Sainte-Hénédine fut et demeure une paroisse essentiellement rurale. En ce sens, son histoire ne se démarque guère des autres localités enfermées dans une vocation identique. Elle ne connut pas cette économie que l'on qualifie d'agro-forestière, si présente dans le haut du comté de Dorchester. Son éloignement de la ville et des grandes voies de circulation la tint à l'écart de la tentation industrielle et manufacturière. Sainte-Hénédine s'enferma plutôt dans une ruralité paisible et forma une paroisse comme les aimaient les curés, facile à enseigner et à diriger. Ces derniers remarquaient et appréciaient ce fait. La paroisse avait cependant le défaut d'occuper un territoire de faible étendue, ce qui empêcha sa population d'excéder les 1 300 habitants. Ce handicap démographique diminuait un peu l'intérêt de cette cure, quoique la fertilité du sol parvenait à rehausser le budget local et à donner une certaine ampleur aux recettes de la fabrique, tout comme aux finances municipales. Sainte-Hénédine ne fut pas une paroisse pauvre, comme en témoigne la majestueuse église qui s'élève au coeur du village.

Lorsqu'on écrit l'histoire d'une paroisse, on est forcément limité par la documentation. À cause de l'éloignement des grandes routes, les visiteurs, je parle de ceux qui laissent des traces dans les archives ou dans les bibliothèques — pensons entre autres aux récits de voyages — furent rares à Sainte-Hénédine. Personne, à ma connaissance, ne vint noircir un calepin de notes sur les charmes bucoliques de la paroisse ou sur une particularité géographique.

Circonsrit à l'intérieur de la seigneurie de Jolliet, le territoire de Sainte-Hénédine eut le malheur d'appartenir aux Taschereau. Contrairement à la région de la Côte-du-Sud, par exemple, où les familles seigneuriales fournirent un contingent d'historiens, de naturalistes, d'hommes de lettres, de journalistes, de pamphlétaires, de gens curieux en toute chose, qui produisirent une masse documentaire assez fascinante sur leur région, les Taschereau furent exclusivement des hommes de loi. La stratégie sociale de cette famille de carriéristes se répéta invariablement d'une génération à l'autre, le fils accouchant d'une carrière et d'une réussite sociale tout à fait semblables à celles du père. Le premier de la liste, Thomas Jacques, avait vécu dans l'orbite de l'intendance à Québec avant 1760. Son fils, Gabriel Elzéar, rechercha, comme tant d'autres, les places lucratives dans la petite fonction publique de son époque. Il en obtint plusieurs, accéda à la magistrature et, vers la fin de sa vie, il vécut le couronnement de sa carrière en entrant au Conseil législatif. Son frère, reparti en France avec toute l'administration coloniale après la Conquête, lui avait indiqué, en 1776, la voie à suivre pour réussir dans la société. «Ménage tes intérêts, ceux du pais, et les droits du prince. [...] Range-toi vers le parti le moins dangereux; la cause commune est moins à craindre que la cause particulière. [...]»¹ Profitant de l'accession récente de son frère Gabriel Elzéar à la magistrature montréalaise, il le félicita, tout en ajoutant quelques conseils propres à l'aider à gravir les échelons dans la société. «Pouvions-nous désirer rien qui nous fût plus agréable et qui fit plus d'honneur à Taschereau que la confiance qu'a pour lui tout à la fois le gouvernement et le pays? Sa fortune dépendra du temps que durera la guerre, ce qui le tiendra toujours employé avantageusement. Il est de la plus grande politique d'avoir toujours pour soi et le parti contre et le parti pour; on est bientôt riche quand on a pour soi tout son pays»². Le fils de Gabriel Elzéar, Jean Thomas Taschereau, sous le règne duquel commença véritablement le peuplement de Sainte-Hénédine, s'égara un peu dans la société au début de la jeune vingtaine, mais son emprisonnement en 1810 pour activités patriotiques l'amena à réfléchir sur son avenir. Le conseil adressé à son père 35 ans auparavant devint une maxime de vie et, dès lors, il put entrer dans la magistrature et couler des jours heureux au sein du Conseil législatif. Son fils, Jean Thomas junior, seigneur de Jolliet lors de la fondation de Sainte-Hénédine en 1852, marcha sur les traces de son père, ce qui le conduisit à la Cour suprême du Canada. Le nombre de Taschereau à aboutir dans la magistrature fut effarant. Trois d'entre eux entrèrent à la Cour suprême, quelques-uns atteignirent la plus haute cour de justice provinciale, tandis que les autres se partagèrent entre les instances inférieures et les professions d'avocat et de notaire. La famille produisit aussi un cardinal et un premier ministre. Le processus de reproduction familiale des Taschereau commençait dans l'enfance par une instruction soignée, des études de droit, une alliance matrimoniale rentable — on évitait les mésalliances — des contacts sociaux et politiques profitables, une entrée dans la basse magistrature et une élévation graduelle vers le sommet. La cour supérieure, la Cour suprême, le Conseil législatif et même la fonction de premier ministre entraient dans leurs objectifs de vie. La réalisation d'un tel programme laissait bien peu de place pour des activités scientifiques, littéraires, historiques ou autres. L'héritage des Taschereau à cet égard fut d'une pauvreté désolante. Nous sommes loin des Gaspé, Dionne, Casgrain, Taché et Chapais qui laissèrent à la Côte-du-Sud un patrimoine historique d'une grande richesse.

* 1. Charles-Antoine Taschereau à son frère Gabriel Elzéar, 8 avril 1777 Cité par Honorius PROVOST, Histoire de Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, tome 2, Histoire civile, Québec, Séminaire de Québec, éd. De la Nouvelle-Beauce, 1970, p. 50

2. Ibid. novembre 18777, p. 50

A ce désintéressement des seigneurs de Jolliet pour la vie de leurs censitaires, il faut ajouter la négligence des intéressés eux-mêmes. Les archives de la fabrique sont loin d'être complètes. Du côté municipal, un trou de plusieurs années dans la série des procès-verbaux des réunions du conseil vient rompre la suite des événements qu'on s'attend à y trouver. Les archives du cercle agricole ou de la société d'agriculture restent introuvables. Il ne reste rien de toute la série des procès-verbaux de la commission scolaire locale. On ignore où sont passés les papiers du premier syndicat d'agriculteurs. Les recensements de 1842 et de 1851 sont manquants. Devant tant de lacunes documentaires, je me suis tourné vers les riches archives notariales pour tenter de reconstituer les nombreux chaînons manquants de l'histoire de Sainte-Hénédine.

La présente monographie ne sera pas une simple énumération de biens et services. On n'y trouvera pas les listes habituelles de curés, de maires, de secrétaires, de médecins, de notaires ou des plus éminents paroissiens et contribuables. À moins que ces personnes aient joué un rôle significatif dans la communauté locale, on n'y trouvera pas non plus les noms des gens originaires de la paroisse qui allèrent briller ailleurs dans la société.

Les albums-souvenirs de paroisses existent pour remplir cette fonction. Dans ce livre, j'ai voulu privilégier l'explication historique de ce qui ponctua le passé de cette petite société imbriquée dans un ensemble plus vaste que fut le Québec et le Canada.

L'écho de ce qui survenait à l'échelle de la province ou à un palier supérieur de décision venait généralement résonner dans les murs des petites localités. Il n'est pas possible de comprendre le sens des événements sans les rattacher à l'ensemble auquel ils appartiennent. Voyons quelques exemples. En 1866, lorsque le docteur Alfred Morissette ouvrit son bureau dans la paroisse, il devenait le premier médecin à exercer sur place. Le curé Dion soupira d'aise à l'idée de voir disparaître le règne des sages-femmes. Comment comprendre cette réaction si on ne la met pas en parallèle avec l'éviction graduelle de ces accoucheuses professionnelles par les médecins diplômés? La création d'un bureau local d'hygiène par le conseil municipal de Sainte-Hénédine en 1892 reste incompréhensible si on ignore qu'une épidémie de variole s'abattit sur la province en 1885. L'hécatombe qui s'ensuivit amena le gouvernement à mettre un terme à des décennies d'atermoiements et à créer la Commission provinciale d'hygiène. Cet organisme devint, en 1888, le bureau provincial d'hygiène, dont les membres ne tardèrent pas à forcer l'implantation dans les municipalités d'une structure de surveillance et d'intervention dans le domaine de la santé publique. L'époque du laisser-faire était révolue. Du jour au lendemain, les écoles de Sainte-Hénédine se retrouvèrent enfermées à l'intérieur d'un carcan hygiéniste qui ne cessa d'irriter les commissaires locaux. Il peut sembler curieux à un chercheur non averti d'apprendre l'existence d'une bibliothèque paroissiale à Sainte-Hénédine en 1861, alors qu'une bonne partie de la population ne savait pas lire ou le faisait difficilement. Si l'on connaît la lutte de l'évêque de Montréal contre l'Institut canadien de cette ville et la grande peur qui envahit le clergé quant aux conséquences néfastes des mauvaises lectures, on s'aperçoit que la création d'un réseau de bibliothèques locales s'inscrivait, dans l'esprit de l'Église, comme un outil d'encadrement et de contrôle social.

Dans le corps de cette histoire, nous tiendrons compte de ces relations. de cause à effet. Les municipalités comme les paroisses subissaient les décisions venant d'un palier supérieur, que ce soit de l'archevêché, du secrétaire de la province, du surintendant de l'Instruction publique, de la Chambre d'Assemblée ou d'un quelconque ministère ou organisme gouvernemental. Le conseil municipal de Sainte-Hénédine vivait au rythme des décisions ministérielles. Lorsque la législature décida qu'il était temps de couvrir la province de bons chemins, elle força les conseils locaux à municipaliser l'entretien des routes. Elle y parvint, comme dans bien d'autres domaines, avec un bâton et une carotte. Le surintendant de l'Instruction publique savait comment allécher les commissaires d'écoles avec une subvention et comment les effrayer par un arrêt brusque de toute forme d'aide financière. Enfin, soulignons que l'idée d'abolir le régime seigneurial ou celle de créer des municipalités ne vint pas de la base. Elles émanèrent d'ailleurs, de groupes aux intérêts divers, et pourtant leur application affecta considérablement la vie des habitants, sans que ces derniers aient pu en discuter. Ce n'est qu'au prix de ce continuel va-et-vient entre la paroisse, la municipalité et l'ensemble de la société que l'on parvient à donner un sens historique au passé régional.

J'aimerais souligner enfin que j'ai volontairement arrêté cette étude aux années 1940-1950. Le travail investi était déjà considérable et un problème de disponibilité m'empêchait de poursuivre l'analyse au-delà de ces années. J'ai trouvé préférable de consacrer mes efforts à fouiller, à analyser et à raconter la partie la plus difficile à retracer de l'histoire de la paroisse, parce que la plus ancienne. Mon métier d'historien me permettait d'avoir accès plus facilement que d'autres aux sources documentaires, de traiter cette informa-bon et de faire les liens qui s'imposaient avec l'ensemble du Québec pour construire le présent ouvrage. La période contemporaine, celle allant de 1940-1950 à nos jours, est encore présente dans le souvenir de la plupart des gens. D'ailleurs, les habitants de Sainte-Hénédine connaissent ce passé récent beaucoup mieux que moi qui n'habite cette localité que depuis une dizaine d'années.